

—“Lalace, dit le père Mongendre au bûcheron, ça n'est point beau à toi de faire ainsi de la peine à des amis.—Merci, père Mongendre, répondit en riant le bûcheron, des amis comme vous, on aime mieux les voir ailleurs que dans le pays; d'ailleurs j'somme de la mobile, et la patrie commande. Faut en passer par-là, mon vieux.”

Mongendre père jeta un regard sinistre au bûcheron et suivit les gendarmes.

Le triomphe de la loi amena de tous côtés des révélations, jusque-là comprimées par la terreur.

Gaudrille et sa femme, laboureurs à la ferme de Granville, avouèrent qu'ils connaissaient tous les voleurs arrêtés jusqu'alors, et bien d'autres encore. Mais ils n'auraient eu garde de les dénoncer, et cependant une partie de leur argenterie leur avait été volée par ces rouleurs de plaine.

Les Gaudrille racontèrent que, de temps en temps, par les chaudes journées d'été, les rouleurs arrivaient à Granville par dizaines, qu'ils fermaient les portes de la cour, ouvraient les portes de la cave, se déshabillaient entièrement, hommes et femmes, et, au milieu de la cour transformée en salle de bal et meublée de brocs empruntés au fermier, exécutaient “la danse des pin-gres.”

Dans la ferme de Marchon, comme à Granville, comme à Lifermeau, les chauffeurs, et surtout leur chef, le Beau-François, étaient véritablement chez eux. Aussitôt qu'on voyait arriver le “meg,” avec sa grande taille et sa petite badine, qu'il fût seul ou accompagné, domestiques, garçons de charrie, bergers, tous s'empressaient autour de cet hôte dangereux.

Les récits de ces opprimés mirent sur la voix de plus d'un crime ignoré.

Quelques-uns de ces crimes, et ce n'étaient pas les moins horribles, avaient eu pour victimes des membres de l'épouvantable association. Pour assurer son autorité, pour prévenir les mécomptes et les délations, le Beau-François avait établi entre les rouleurs une sorte de Sainte-Vehme. Tout frère, convaincu d'avoir trahi l'association, de s'être refusé à l'exécution d'un ordre, était impitoyablement massacré, et les bourreaux étaient choisis parmi les chauffeurs eux-mêmes.

C'est ainsi qu'un pauvre enfant, élevé pour le crime, ayant donné, par paresse sans doute, une fausse indication sur le personnel d'une ferme qu'on devait attaquer, fut jugé dans le bois de Lifermeau.

Son accusateur était l'Enchantin, dit le Grand-Sans-Pouce. Après un vol de toiles d'un moulin à vent, ce bandit avait détourné du partage deux louis pour les donner à sa concubine, aubergiste à Dourdan. Le mioche fit connaître cette “indélicatesse” du rouleur. Quelque temps après, le malheureux enfant,—il avait treize ans à peine,—ayant parlé plus que de raison des projets de la bande à la ferme de Poly, sa mort fut résolue. Le Beau-François dicta la sentence et le petit gars d'Etrechy,—c'était le nom de plaine du mioche,—fut assommé à coups de bâton. Pendant qu'il expirait, le Grand-Sans-Pouce lui trépigait sur la tête avec ses souliers ferrés.

La terreur inspirée par les redoutables habitants du bois de Lifermeau avait empêché jusque-là les paysans d'alentour de faire connaître aux magistrats l'assassinat de cet enfant. Ses ossements avaient blanchi sur la terre, sans qu'on osât même leur donner la sépulture. Un pauvre fagoteur avait seulement enterré la tête, et, bien que le lieu du crime ne fût qu'à cinq cents pas de la ferme de Lifermeau, jamais laboureur attardé n'eût pris la sente qui conduisait au sinistre rond-point pour regagner son logis. Le directeur du jury fit recueillir ces restes comme pièces à conviction.

D'autres exécutions avaient atteint les rouleurs les plus renommés, les femmes les plus recherchées de la bande. En 1791, Charles-de-Paris, Vincent-le-Tonnellier et Beauceron-la-Blouse avaient assommé Dauphin, dit le Petit-Tourangeau, pour avoir pris parti contre ses camarades pour une aubergiste qu'on voulait voler dans un compte. Tranche-Montagne avait été tué dans les bois de Gondreville, pour un méfait semblable, par Tue-Tout et Breton-Cul-Sec. On l'avait attaché à un chêne, brûlé vivant, et ses oreilles coupées avaient été clouées sur l'arbre, pour servir d'exemple aux frères.

La Belle-Nanette eut un sort semblable, et la Dubarry n'échappa que par miracle.

Cette Dubarry, qu'une sorte de ressemblance avec la royale prostituée avait fait décorer de ce surnom, avait, dans un moment de colère, menacé Sans-Pouce de le dénoncer comme déserteur. Le vindicatif bandit la signala au Rouge-d'Auneau, alors lieutenant en chef de la bande, comme ayant “mossé” (trahi). On amena la pauvre fille dans le bois Pussin: c'était six mois avant l'assassinat du Millouard.

—“Viens-ça, la Dubarry, dit le Rouge-

d'Auneau, n'as-tu pas dit que tu ferais prendre Sans-Pouce à Chatenay, comme déserteur?”

La Dubarry pâlit et regarda autour d'elle. Sans-Pouce, qu'elle n'avait pas aperçu d'abord, le petit la Poupée, Julien-le-Breton, le Borgne-de-Jouy, et plusieurs autres chauffeurs faisaient autour d'elle un cercle qui se rétrécissait petit à petit, et dont le Rouge-d'Auneau était le centre.

—“Non, je ne l'ai pas dit, répondit la malheureuse.—Tu mens!” cria le Rouge-d'Auneau, et il lui asséna un coup de bâton sur la tête.

La pauvre fille roula des yeux égarés, et, apercevant Berrichon-Belhomme, qui l'avait protégée plus d'une fois sur les routes, elle se réfugia de son côté. Berrichon-Belhomme l'accueillit d'un coup de trique qui lui cassa le bras. Puis, le Rouge-d'Auneau, Jacques-d'Etampes et le Petit-Normand lui firent pleuvoir sur le corps une grêle de coups qui la renversèrent mourante. On eut pitié d'elle et on ne l'acheva pas.

Une des révélations les plus importantes des habitants de ces campagnes porta sur une affaire déjà ancienne, qui avait éveillé un moment les préoccupations de la justice, mais que la coupable incurie des autorités avait laissé, comme tant d'autres, retomber dans l'oubli.

Il s'agissait, cependant, d'un crime plus épouvantable encore que celui du Millouard, tant par le nombre des victimes, que par l'atrocité des circonstances; d'un crime qui avait été commis aux portes mêmes de Chartres, et dont les auteurs étaient restés impunis.

Au milieu des émotions diverses causées par la chasse aux chauffeurs et par les préparatifs d'un procès gigantesque, on apprit avec surprise, par quelques propos de paysans dont la langue se déliait peu à peu, que, dans Chartres même, l'association d'Orgères comptait des instruments dévoués, cachés sous l'apparence de marchands honorables.

Au commencement du printemps de 1795, deux riches bourgeois de Lèves, les époux Horeau, avaient été trouvés assassinés dans leur maison. On soupçonna de ce crime des déserteurs étrangers, casernés à Chartres; l'information s'égara et on abandonna les poursuites.

(A suivre.)

**Charbonneau & Prieur,**  
Ingénieurs Civils  
Arpenteurs et Solliciteurs de Patentes  
BUREAUX:  
15 Cote St-Lambert, Montréal.